

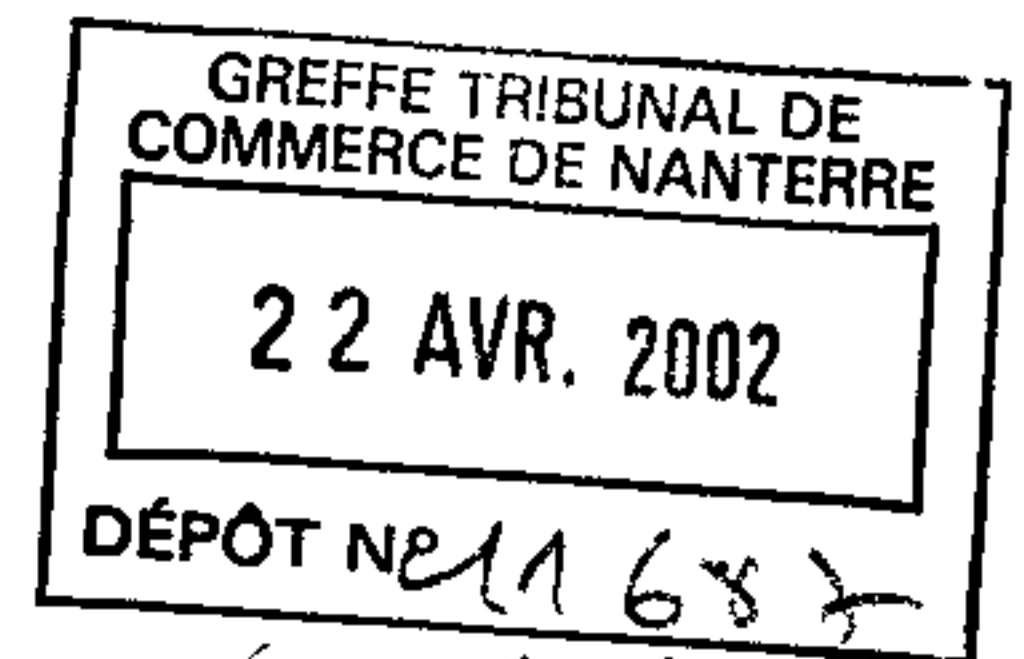
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

4D
45, av. Montaigne 75008 PARIS
Tel. 01 47 20 82 92

4D

Société Anonyme au capital de 31.175.800 Francs
Siège social : 60, rue d'Alsace - 92110 CLICHY
RCS Nanterre B 318 918 851

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RÉUNI LE 25 AVRIL 2001**



L'AN DEUX MILLE UN,
ET LE 25 AVRIL,
A DIX SEPT HEURES ,

Les Administrateurs de la société 4D se sont réunis au Siège Social, sur convocation du Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Laurent RIBARDIERE, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Philippe SOUVETON, Administrateur,
- Monsieur Renaud VATINET, Administrateur,
- Monsieur Francis PLEGAT, Administrateur,
- Monsieur Brendan COVENEY, Administrateur, assistait par conférence téléphonique,
- Monsieur Jean-François RACHET, Administrateur, absent était représenté par Monsieur Laurent RIBARDIERE.

COMITÉ D'ENTREPRISE :

- Monsieur Jacques BAES, régulièrement convoqué, était présent.
- Monsieur Christophe DUFLOT, régulièrement convoqué, était absent.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

- Monsieur Gérard Porier, représentant le cabinet MAZARD & GUERARD, Commissaire aux Comptes,
- Maître Emmanuel MOULIN, Avocat à la Cour,
- Mademoiselle Marie-Line FOEGLE, assistante du Président, désignée en qualité de Secrétaire de Séance.

Le Président constate que la moitié au moins des membres du Conseil sont présents ou représentés et que celui-ci peut, en conséquence, valablement délibérer et prendre ses décisions.

Le Président indique au Conseil que celui-ci a été convoqué en vue de délibérer, notamment sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000,
2. Préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
3. Mise au point des textes des résolutions et des documents légaux et réglementaires qui seront soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
4. Fixation de l'ordre du jour et convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
5. Présentation des comptes consolidés du groupe 4D pour l'exercice clos le 31 décembre 2000,
6. Présentation des réalisations du 1er trimestre 2001 pour les sociétés du groupe 4D,
7. Présentation du projet d'absorption de la société ALL 4 par 4D S.A.,
- 8 Questions diverses.

...

8. QUESTIONS DIVERSES

...

Le Président rappelle au Conseil le projet d'entrée en Bourse de la société et soumet aux administrateurs une proposition d'aménagement de l'équipe de direction de la société.

Considérant l'importance qu'il convient d'accorder à la gestion financière de la société, au contrôle de l'activité des filiales et à l'élaboration de comptes trimestriels pour le Groupe, il propose de confier à M. Philippe SOUVETON la mission de Directeur Administratif et Financier du Groupe ayant pour mission d'assurer les fonctions d'administration générale de la société y compris le secrétariat général, ainsi que les fonctions comptables et financières, de contrôle de gestion et d'audit interne au niveau du Groupe.

Le Président rappelle aux administrateurs que :

- Monsieur Philippe SOUVETON a été engagé en qualité de salarié de la société aux fonctions de Directeur de la Stratégie le 1 juillet 1997, par contrat de travail à durée déterminée devenue à son terme un contrat de travail à durée indéterminée ;
- le contrat de travail de M. SOUVETON a été suspendu lors de l'accession par ce dernier aux fonctions de Directeur Général le 23 décembre 1997.

Le Président propose en conséquence qu'il soit mis fin au mandat de directeur général assumé par M. SOUVETON et que le contrat de travail de ce dernier, suspendu à ce jour, reprenne effet avec reprise de l'ancienneté de M. SOUVETON depuis l'origine et affectation de M. SOUVETON aux fonctions salariées de « Directeur Administratif et Financier Groupe ».

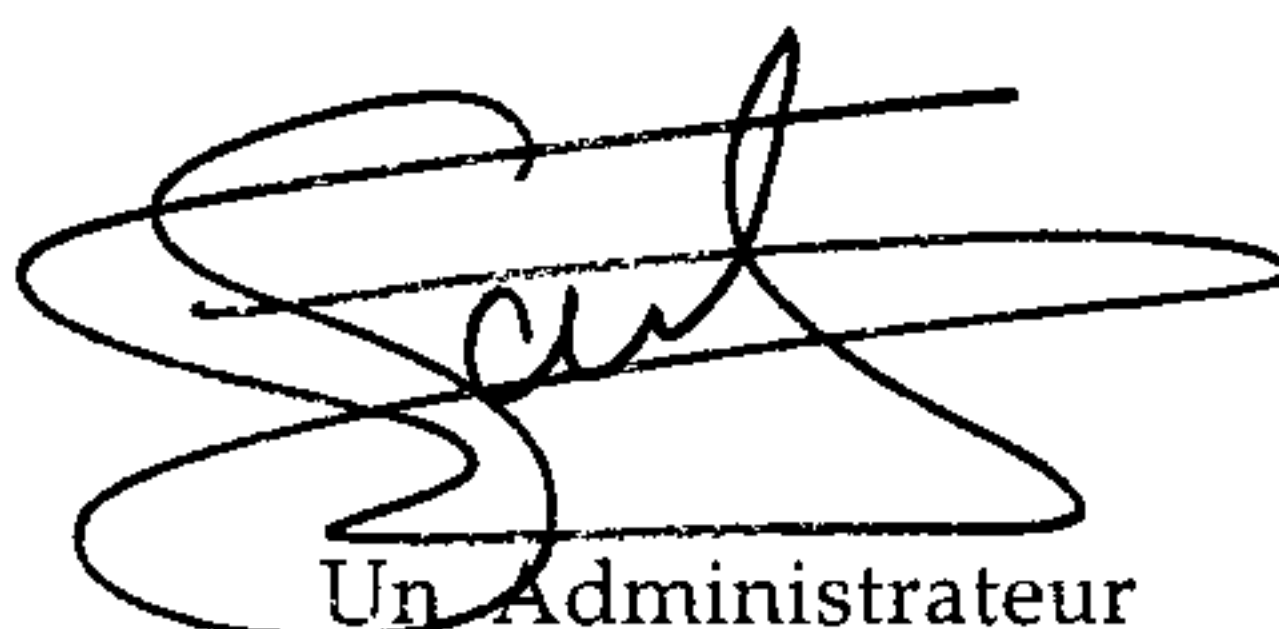
Le Conseil,
après en avoir délibéré,

- remercie et félicite M. SOUVETON pour l'ensemble de son travail en qualité de Directeur Général de la Société, lui donne quitus sans réserve à ce titre, et
- décide de mettre fin à compter de ce jour à son mandat de Directeur Général et de re-donner effet à son contrat de travail en date du 1 juillet 1997 à ce jour suspendu, et
- en conséquence, décide que M. SOUVETON exercera à compter de ce jour les fonctions salariées de Directeur Administratif et Financier Groupe, en application de son contrat de travail du 1 juillet 1997, avec reprise de son ancienneté et de ses avantages acquis depuis cette date du 01 juillet 1997 et aux mêmes conditions de statut, moyennant un salaire brut annuel (hors prime, intéressement et participation) de Six Cent Quatre Vingt Treize Mille (693.000) francs,
- confirme Laurent RIBARDIERE dans sa fonction de Président Directeur Général.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des administrateurs présents et représentés.

...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Un Administrateur